

REUNION DU 13 SEPTEMBRE 2010

L'an deux mille dix, le **treize septembre** à 18 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni salle de la mairie sous la présidence de Monsieur BRIE Simon, Maire de LATILLE.

Etaient présents : Mesdames Marie-Christine BARON-POUDRET, Florence MARMAIN, Stéphanie BRUNET, Manuela MASSET- DAVID, Nicole FERNANDES.

Messieurs Régis BRAULT, Simon BRIE, Laurent POUBLANC, Philippe ROQUET, Robert DAUGÉ, Philippe THIBAULT, Philippe NIVAU.

Etait absente : Sophie QUILLIEC.

Mme Florence MARMAIN a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 3 septembre 2010

Monsieur le Maire présente Mr Mathieu BROSSARD, Responsable jeunesse de la CASE de Vouillé et le remercie de sa présence afin d'exposer le projet de stage multisports pour les vacances de la Toussaint sur la commune de LATILLE.

En effet le Centre Socio Culturel de Vouillé souhaite mettre en place du 25 au 29 octobre prochain un stage multisports à destination des jeunes de 11 à 15 ans du Vouglaisien, projet à vocation de dynamiser le secteur jeunesse et de lancer les nouveaux ateliers sportifs proposés par la structure. Les jeunes des communes vont pouvoir découvrir et pratiquer des activités telles que le badminton, le judo, le VTT. Ils pourront également être spectateurs de manifestations sportives d'envergures nationales (basket, football...).

La CASE souhaite profiter de ce séjour pour faire découvrir aux enfants les activités sur le Vouglaisien tout en utilisant les infrastructures disponibles sur le territoire et orienter leurs actions sur d'autres communes que celle de Vouillé.

La commune de LATILLE a été retenue en raison de ses infrastructures sportives et le centre socio Culturel sollicite la mise à disposition gracieuse, selon des créneaux possible, du 25 au 29 octobre :

- de la piscine et du Maître Nageur
- du gymnase
- d'une salle pour prendre les repas du midi
- du terrain de football et des vestiaires.

Des conseillers font remarquer que le gymnase n'est pas disponible pendant les vacances de la Toussaint car utilisé par la Pacifique Tennis, pour un stage avec les jeunes, et qu'en ce qui concerne la piscine, le Maître Nageur devrait être en vacances, mais dans le cas contraire s'opposent vivement à sa mise à disposition pour la CASE. Si le stage a lieu à Latillé, la publicité sera faite en priorité sur notre commune, afin que les enfants de Latillé puissent être inscrits en premier. La rencontre programmée il y a quelques mois par la CASE avec les jeunes à la salle du stade, n'a rien donné aucun jeune ne s'est présenté. L'adjointe à la culture et à la jeunesse ainsi que le Maire nous annoncent que des jeunes, rencontrés vendredi dernier, souhaitent créer une association et avoir un local, l'adjointe et le maire les verraient bien dans le logement au dessus de la cantine.

Mr BROSSARD explique qu'il est tout à fait possible de coordonner les emplois du temps de chacun et qu'une rencontre avec tous les acteurs locaux est prévue (associations, parents, élus, collèges...). Pour la piscine il peut être envisagé de régler l'entrée piscine (moins cher que payer un bus pour emmener les enfants sur Poitiers). En ce qui concerne le repas de midi, la CASE envisage de faire travailler les artisans/commerçants de la commune.

Le coût du stage est de l'ordre de 40 à 60 € pour la semaine (selon les revenus des familles). De plus, pour le clôturer il est prévu d'emmener les enfants voir un match de ligue 1 à Bordeaux (bordeaux-Brest).

Monsieur le Maire souligne que des élus participeront à l'élaboration de ce projet et demande si le Conseil Municipal est favorable à la réalisation d'un stage multisports du 25 au 29 octobre sur la commune de LATILLE. Après un très large débat et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable.

Monsieur le Maire confie le dossier à Mesdames FERNANDES et BRUNET qui devront accompagner Mr Mathieu BROSSARD dans ses démarches et rencontres avec les acteurs locaux.

COMPTE RENDU PRECEDENTE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Approbaton du Conseil Municipal.

Des précisions sont données sur la suite de quelques dossiers :